



27^{ème} Coupe du monde juniors dame Tournoi de la ville de Dijon

Coupe du monde junior de la FIE « Épée féminine, individuelle et par équipes »
16 et 17 février 2019

Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que je vous invite à la 27^{ème} édition de la coupe du monde juniors dame – Tournoi de la ville de Dijon au nom de la Fédération Française d’Escrime, qui sera organisée à Dijon (France) les 16 et 17 février 2019.

Vous trouverez ci-après les détails de cette compétition :

Organisateurs :

Fédération Française d’escrime

Tour Gallieni II – 36, avenue du Général de Gaulle – 93170 BAGONLET

Téléphone : +33 1 43 62 20 50

E-mail : ffe@escrime-ffe.fr

Lieu de la compétition

Palais des sports de Dijon – 17, rue Léon Mauris – 21000 DIJON

Programme de la compétition

<i>Vendredi 15 février</i>	<i>18h00 – 20h00</i>	<i>Contrôle des armes et Inscription et engagements (individuel et par équipes) à l’Hôtel Campanile Dijon Congrès Clemenceau (voir adresse hôtel dans la partie hébergement et plan d’accès depuis l’hôtel Ibis en dernière page)</i>
<i>Samedi 16 février</i>	<i>07h00 07h15 08h00 08h15 17h30</i>	<i>Ouverture du lieu de la compétition Inscription / Ouverture du contrôle des armes Scratch Début de la compétition individuelle Demi-finales et finale</i>
<i>Dimanche 17 février</i>	<i>07h30 08h00 08h30 09h00 15h30</i>	<i>Ouverture du lieu de la compétition Inscription / Ouverture du contrôle des armes Scratch Début de la compétition par équipes Finale</i>

Nombre de participants

Alt 1. Chaque Fédération nationale peut inscrire jusqu'à 12 tireurs. Le pays organisateur peut inscrire jusqu'à 20 tireurs plus le nombre de tireurs nécessaire pour constituer les poules.

Alt 2. Pour les compétitions individuelles de la Coupe du monde, le pays organisateur peut inscrire jusqu'à 30 tireurs plus le nombre nécessaire pour constituer les poules.

La compétition par équipes est ouverte à tous les pays et limitée à une seule équipe par arme et par pays.

Inscriptions

La compétition est ouverte à tous les tireurs titulaires d'une licence FIE **2018-2019** valide.

Aucun tireur n'est autorisé à participer à une compétition officielle de la FIE s'il est âgé de moins de 13 ans au 1^{er} janvier de l'année de la compétition.

Pour participer aux compétitions officielles juniors de la FIE, en individuel ou par équipes, les tireurs doivent être âgés de 20 ans à minuit le 31 décembre de l'année précédant l'année de la compétition (cf. o.80)

Les inscriptions des tireurs, des équipes et des arbitres ne peuvent être effectuées que sur le site Web de la FIE, www.fie.org, dans les délais spécifiés dans les Règles d'organisation de la FIE (cf. o.54).

Frais d'inscription

Compétition individuelle : **25 EUR**. Compétition par équipes : **150 EUR**

Les frais d'inscription sont réglés au moment de l'inscription avant le début de la compétition.

Obligations relatives aux arbitres

Les délégations des pays participants doivent être accompagnées d'un ou de plusieurs arbitres titulaires d'une licence A et B (P) comme indiqué ci-dessous (cf. t.35). Les délégations ne respectant pas le quota devront s'acquitter d'une amende de 1 000 EUR par arbitre.

1 à 4 tireurs	Aucun arbitre exigé
5 à 9 tireurs	1 arbitre
10 tireurs ou plus	2 arbitres

Formule

Compétitions individuelles - Tour de poules éliminatoire, tableau d'élimination directe pour une finale en élimination directe (cf. o.35-o.41).

Compétitions par équipes - Élimination directe intégrale avec un tableau d'élimination directe éventuellement incomplet. Toutes les places jusqu'à la 16^e place seront disputées. À partir de la 17^e place, les équipes seront classées, par tour du tableau, en fonction de leur place d'entrée dans le tableau. Les quatre premières équipes seront placées sur le tableau d'élimination directe selon le classement officiel FIE actualisé par équipe (cf. o.86) : **les places des autres équipes classées seront tirées au sort par groupes de 2**. Les équipes non classées occuperont les dernières places du tableau et seront départagées par un tirage au sort (cf. o.42-o.47).

Dopage

Un contrôle antidopage sera effectué conformément aux règles de la FIE.

Hébergement

HOTEL IBIS CENTRE CLEMENCEAU 2 avenue Marbotte 21000 DIJON Tél : (+33) 3 80 74 67 30 Fax : (+33) 3 80 74 67 31 E-mail : H5640@accor.com Restaurants dans l'hôtel et à proximité	L'Hôtel est accessible depuis la gare en tramway. Prendre le Tramway T1 (direction : Quetigny Centre) sur le parvis de la gare et descendre à l'arrêt Auditorium – L'hôtel est situé à moins de 100m de l'arrêt. (tarif : 1,40 à 1,70 € par personne) Tarifs de l'hôtel : Chambre 1 personne : 89 € petit déjeuner inclus Chambre 2 personnes : 99 € petit déjeuner inclus Taxe de séjour : 1,65 € par personne
HOTEL CAMPANILE – CONGRES CLEMENCEAU 16 avenue Raymond Poincaré 21000 DIJON Tél : (+33) 3 80 71 10 56 Fax : (+33) 3 80 74 34 89 E-mail : contact@campanile-dijon-clemenceau.com Restaurant attenant à l'hôtel et quelques restaurants à proximité	L'Hôtel est accessible depuis la gare en tramway. Prendre le Tramway T1 (direction : Quetigny Centre) sur le parvis de la gare et descendre à l'arrêt Poincaré – L'hôtel est situé à proximité immédiate de l'arrêt. (tarif : 1,40 à 1,70 € par personne) Tarifs de l'hôtel : Chambre 1 ou 2 personnes : 90 € petit déjeuner inclus Chambre 3 personnes : 110 € petit déjeuner inclus Taxe de séjour : 1,65 € par personne

Afin de pouvoir gérer les réservations et de faire profiter du tarif négocié, nous avons mis en place une adresse mail de réservation :

coupedumondedijon@gmail.com

Merci d'utiliser impérativement cette adresse mail de réservation, une confirmation vous sera adressée suite à la prise en compte de la réservation.

En cas de contact direct avec l'hôtel, merci de préciser l'objet de votre réservation : coupe du monde d'escrime de Dijon et ASPTT.

Transport

Un accueil en gare pourra être organisé sur demande des Fédérations en précisant le lieu, le jour et l'heure d'arrivée afin de pouvoir vous faciliter l'accès aux hôtels (accès facile par tram).

Contactez l'organisateur (adresse ci-dessous).

Pour l'hôtel Campanile Congrès Clémenceau, il est situé à 700 m du palais des sports (accès à pied : 8 à 10 minutes) (voir plan d'accès en dernière page)

Informations supplémentaires et contact

ASPTT DIJON ESCRIME

☎ : (33) 3 80 60 94 81 FAX : (33) 3 80 60 94 77

Site : escrime-aspttdijon.com

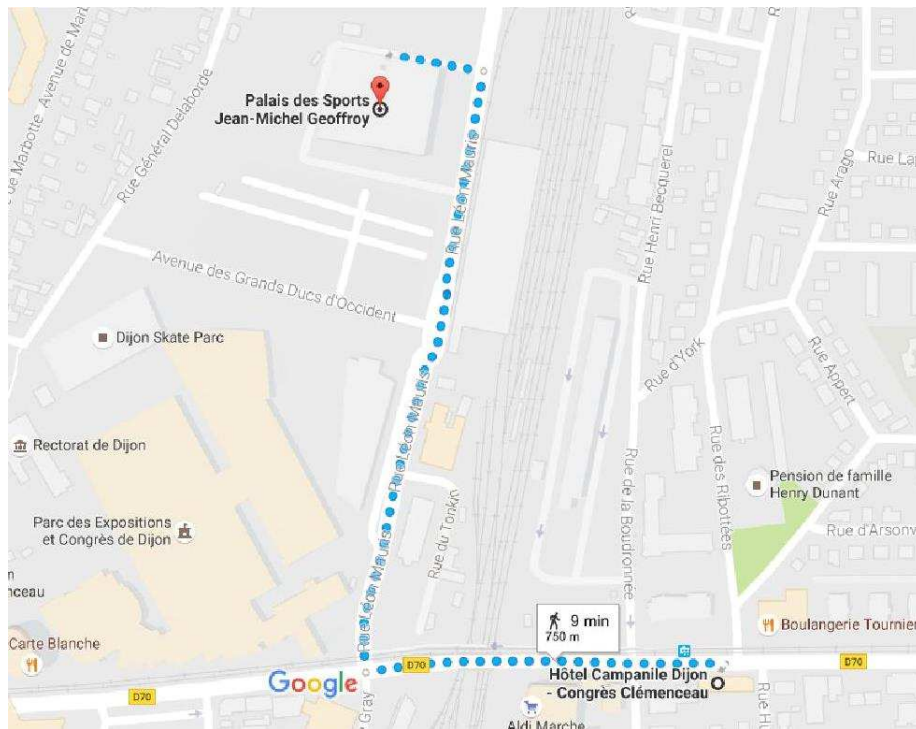
E.mail : escrime.dijon@asptt.com

Cordialement,

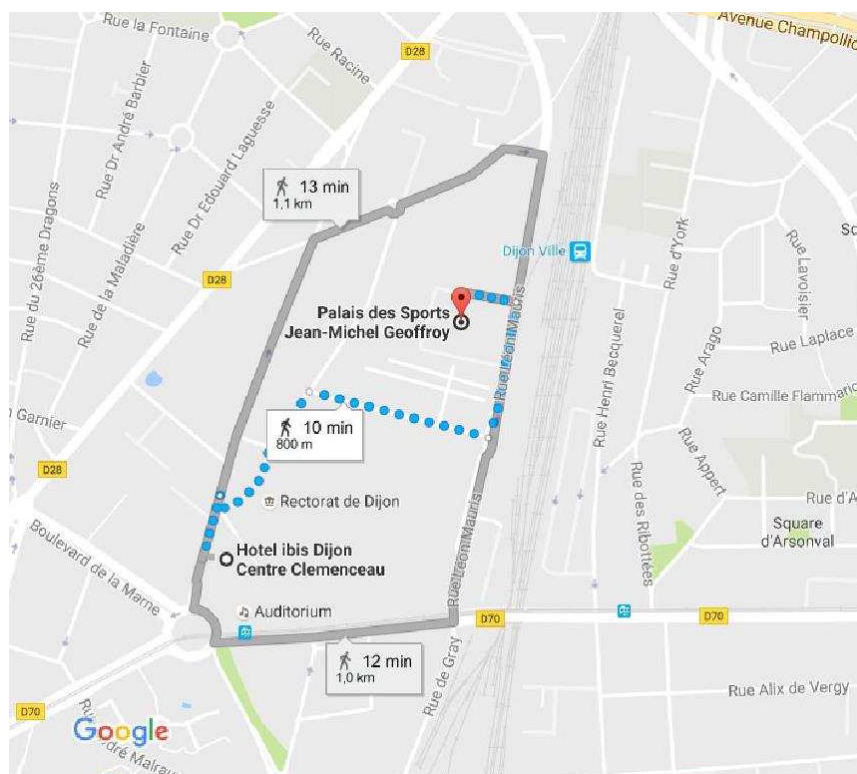
Jean-Luc FAIVRE

Président de l'ASPTT DIJON Escrime

Plan d'accès au Palais des sports depuis l'Hôtel Campanile Dijon Congrès Clemenceau



Plan d'accès au Palais des sports depuis l'Hôtel Ibis Clemenceau



Plan d'accès à l'hôtel Campanile Dijon Congrès Clémenceau depuis l'Hôtel Ibis Clémenceau

